

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2024

PORTANT RÉPARATION DES PERSONNES CONDAMNÉES POUR HOMOSEXUALITÉ
ENTRE 1942 ET 1982 - (N° 1915)

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL33

présenté par
M. Raphaël Gérard et Mme Abadie
à l'amendement n° CL|30 de M. Valence

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer à la référence :

« 311 »

la référence :

« 331 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

il s'agit de corriger une erreur matérielle.